Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAP Marbrier

Marbrier du bâtiment et de la décoration

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n’est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

https://capmarbrier.fr/referentiel

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP Marbrier permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Marbrier du bâtiment et de la décoration . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le répertoire ministériel indique une première session en 2015 pour le diplôme recensé. Les textes modificatifs et les règles communes récentes restent à lire avec le référentiel initial.

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

• CAP marbrier du bâtiment et de la décoration

Identifiants et sessions du répertoire ministériel

• Marbrier du bâtiment et de la décoration — code diplôme 50023221 ; première session 2015.

Le code RNCP renseigne la certification professionnelle ; sa date d’enregistrement n’est pas la date d’une session d’examen.

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAP - Marbrier du bâtiment et de la décoration

Objectifs et contexte de la certification Le titulaire de la spécialité "Marbrier du bâtiment et de la décoration" de certificat d'aptitude professionnelle est un opérateur qui intervient en atelier et sur chantier dans toutes les phases de travail, de la tranche à la pose, en passant par la transformation en tirant le meilleur parti d'une tranche de pierre pour réaliser des éléments dans la construction proprement dite (parois, encadrement de portes et fenêtres,...), dans la décoration d'intérieur et d'extérieur (parements de façade, corniches, cuisines, cheminées, revêtements d'ouvrages du bâtiment, décoration,...) dans le mobilier d'extérieur (aménagement urbain), dans l'activité funéraire, principalement des monuments, de l'ornementation, de la gravure et plus largement dans l'art.

Activités visées Dans le cadre de ses activités, le titulaire de la spécialité "Marbrier du bâtiment et de la décoration" de certificat d'aptitude professionnelle pourra : - préparer et organiser son intervention, - fabriquer un ouvrage courant, - mettre en oeuvre un ouvrage et contrôler, communiquer sur sa production. Les activités principales sont : en atelier : - tracer des épures, des croquis d’éléments d’ouvrages simples, - débiter, assembler, polir, réaliser les finitions, - conduire des machines et équipements, en assurer l’entretien élémentaire et la maintenance de premier niveau. sur chantier : - réaliser des travaux de restauration d'ouvrage, - réaliser la pose des éléments d’ouvrages préparés en atelier Les matériaux utilisés sont sous forme de : - blocs - tranches - produits semi-ouvrés Les activités principales sont les

suivantes : Préparation - Organisation - Relever des mesures, des formes, des détails et reconnaitre les conditions d’intervention - Tracer une épure - Etablir un bordereau de débit - Confectionner un gabarit - Organiser et préparer son poste de travail et son outillage Fabrication - Equarrir, scier et/ou débiter un bloc - Débiter une tranche ou une dalle - Participer à la manutention et au stockage - Réaliser un état de surface - Moulurer un élément - Réaliser un évidement, un percement - Réaliser un motif décoratif à géométrie simple - Réaliser des opérations de restauration - Appliquer un produit de traitement Mise en oeuvre - Poser un élément massif - Poser du revêtement pelliculaire agrafé - Poser du revêtement pelliculaire collé - Poser un dallage - Organiser un poste de travail sur échafaudage Contrôle - Vérifier la matière d'œuvre et les matériels mis à disposition - Contrôler sa production - Assurer la maintenance de premier niveau des machines et outillages Communication - Rendre compte de son intervention et informer le client

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP38393BC01 - Analyse d'une situation professionnelle

• Décoder des dessins et des plans

• Décoder des documents techniques

• Situer son travail sur le chantier

• Echanger des informations en utilisant des moyens adaptés

• Préparer les tracés et documents préalables

• Organiser sa zone ou son poste de travail

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP38393BC02 - Réalisation d'un ouvrage

• Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux

• Conduire des opérations d'usinage

• Réaliser mécaniquement des opérations de transformation

• Réaliser manuellement des opérations de finition

• Assurer la maintenance des machines et outillages

• Effectuer les contrôles

• Transmettre des informations

• S'intégrer dans l'entreprise

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP38393BC03 - Mise en oeuvre d'un ouvrage

• Assembler et poser des éléments

• Réaliser des opérations de restauration

• Traiter les déchets de chantier

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP38393BC04 - Français - Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

• Français :

• Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)

• Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)

• Evaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)

• Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques (F)

• Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

• Histoire-géographie - enseignement moral et civique :

• Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

• S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

• Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

• Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

• Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP38393BC05 - Mathématiques et physique-chimie

• Rechercher, extraire et organiser l'information

• Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

• Expérimenter, utiliser une simulation

• Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

• Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités).

Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP38393BC06 - Education physique et sportive

• Développer sa motricité

• S'organiser pour apprendre et s'entraîner

• Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

• Construire durablement sa santé

• Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel

RNCP38393BC07 - Prévention - Santé - Environnement

• Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

• Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition règlementaire, avec une mesure de prévention

• Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

• Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

• Agir face à une situation d'urgence

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP38393BC08 - Langue vivante étrangère (facultatif)

• L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

• Comprendre la langue orale

• Comprendre un document écrit

• S'exprimer à l'écrit

• S'exprimer à l'oral en continu

• Interagir à l'oral

• dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP38393BC09 - Mobilité (facultatif)

• Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

• Caractériser le contexte professionnel étranger

• Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

• Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

• Se repérer dans un nouvel environnement

• Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics): ponctuel oral

Source des activités et blocs : CAP - Marbrier du bâtiment et de la décoration — France compétences . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le règlement d’examen donne les unités obligatoires et facultatives, les coefficients, les modes d’évaluation et les durées. Choisis la colonne correspondant à ton statut : scolaire, apprenti, formation continue ou candidat individuel. Le CCF dépend de l’habilitation de l’établissement ; les dispenses et les correspondances d’unités demandent un contrôle séparé.

Les anciennes annexes peuvent encore employer les termes « domaines généraux » ou « vie sociale et professionnelle ». Pour les sessions actuelles, consulte aussi les règles communes récentes du CAP. Le programme d’EMC de 2024 remplace celui de 2019 pour les deux années du CAP depuis la rentrée 2025. Une langue vivante ou une unité facultative ne doit être retenue que si le règlement de ta spécialité et ton inscription la prévoient.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation (CCF) Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

• Référentiel du diplôme — PDF, 3 pages · Source officielle .

• Référentiel des activités professionnelles — PDF, 24 pages · Source officielle .

• Référentiel de certification — PDF, 36 pages · Source officielle .

• Période de formation en milieu professionnel — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Définition des unités du diplôme — PDF, 1 page · Source officielle .

• Règlement d'examen — PDF, 1 page · Source officielle .

• Définition des épreuves — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Tableau de correspondance d'épreuves — PDF, 1 page · Source officielle .

• Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Marbrier du bâtiment et de la décoration — PDF, 85 pages · Source officielle .

Programmes des enseignements généraux

• Programme officiel CAP — Français — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Physique-chimie — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Éducation physique et sportive — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Prévention Santé Environnement — PDF, 32 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Mathématiques — PDF, 19 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Langues vivantes — PDF, 26 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Histoire-géographie — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Arts appliqués et cultures artistiques — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel EMC — CAP, application 2024/2025 — PDF, 31 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP Marbrier

• Identifier le bon cadre. Note l’intitulé du diplôme, l’option, la session et ton statut de candidat.

• Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.

• Lire les modalités d’évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d’explicitation, écrit, pratique ou situation d’évaluation en centre.

• Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.

• Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

• Arts appliqués et cultures artistiques : Design d'objets, d'espaces et de communication ; Découvrir les œuvres et les cultures artistiques.

• Analyse et préparation du travail : Entreprise, intervenants et responsabilités ; Lecture de plans et de documents techniques.

• Technologie des matériaux et des ouvrages : Roches, composites et céramiques : propriétés ; Liants et matériaux associés à la construction.

• Réalisation d'ouvrages en atelier : Réception, manutention et stockage des matériaux ; Réglage et conduite des machines d'usinage.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

• Page de référence — CAP Marbrier

• CAP - Marbrier du bâtiment et de la décoration — fiche RNCP

• Arrêté du 6 février 2013

• arrêté du 30 août 2019

• Textes réglementaires communs au CAP

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l’autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP Marbrier ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d’activités, de compétences, de formation et d’évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le règlement d’examen précise les unités, coefficients, durées et modes d’évaluation. La colonne applicable dépend de ton statut et de l’habilitation du centre au CCF. Les dispenses éventuelles se vérifient séparément.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l’autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l’option, l’année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d’un fichier et d’entrée en application d’un règlement sont différentes.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.